

⇒ Destinataires : Masculins nés en 2009  
(Liste au dos)

Le Grand Quevilly, le 28 Mars 2023

Objet : Convocation Détection/Sélection Jeunes  
2022/2023 - Stage Sélection Départemental 14 - Masculins nés en 2009

Cher Ami Sportif,

Nous avons le plaisir de vous convoquer avec la Sélection de Seine Maritime des jeunes masculins nés en 2009, pour participer à un stage de préparation à la compétition Inter-Comités et aux futures échéances de la détection territoriale normande. Ce stage aura lieu :

**DIMANCHE 2 AVRIL 2023, à BOLBEC**  
**Gymnase Anquetil**, rue de la Cavée  
Rendez-vous à 9h45 et fin vers 12h00  
(Voir liste au verso)



✓ **MERCI DE RESPECTER LES REGLES SANITAIRES EN VIGUEUR SUR PLACE**

⇒ **POUR CHAQUE STAGE, VOUS DEVEZ AVOIR AVEC VOUS ...**

- L'**autorisation parentale**
- L'**autorisation de prélèvement** (en cas de contrôle anti-dopage)
- L'**attestation de carte vitale et de mutuelle** en cas de blessure nécessitant une visite chez le médecin et/ou des soins (une copie de ces documents est suffisante, pas besoin des originaux).
- Un **ballon (Taille 2)**
- Une **gourde (ou une bouteille d'eau) personnelle** avec vos Nom et Prénom(s) inscrits dessus
- Des **chaussures de sport propres** (éventuellement des claquettes pour les temps de repos)
- Des **affaires de sport** (survêtement, shorts, teeshirts...)
- Des **affaires de rechange et de toilette** (surtout lors des stages avec nuitée) + Prévoir **un duvet** (au cas où)

⇒ **POUR INFORMATION : REGROUPEMENT(S) SUIVANT(S)**

INTERCOMITES NATIONAUX : Samedi 8 et Dimanche 9 Avril 2023 à TREMBLAY EN FRANCE (93).  
14 Joueurs convoqués - Départ Samedi matin et retour Dimanche soir (hébergement/restauration pris en charge)

⇒ **ENCADREMENT SELECTION 76 MASCULINS 2009**

Référent : Anthony CLAEYS ☎ 06 81 95 28 99 ✉ [anthony.claeys@hotmail.fr](mailto:anthony.claeys@hotmail.fr)

Intervenant(s) : Valentin GLATIGNY, Léo GUILLOUS

Merci de **confirmer votre participation (ou non)** auprès du référent de la sélection ci-dessus.

Sportivement,

Patrick METAYER  
Secrétaire Général  
Référent ELU de l'ETD 76

Olivier CLERMONT  
Conseiller Technique Fédéral 76  
Coordonnateur Equipe Technique Départementale

Copie pour Info :

- J.-L. LIGUORI - Président du Comité 76 HB
- F. TERNOIS - Trésorière Comité 76 HB
- Ligue de Normandie de Handball
- F. PROUFF - CTS LNHB
- P. MAHE - CTF LNHB
- Les clubs Seinomarins

## DÉTECTION/ SELECTION 76 MASCULINS 2009

**STAGE SELECTION DEPARTEMENTAL 14 - Dimanche 2 Avril 2023 à BOLBEC**

Référent Sélection : Anthony CLAEYS ☎ 06 81 95 28 99 ✉ [anthony.claeys@hotmail.fr](mailto:anthony.claeys@hotmail.fr)

Nom	Prénom	Club 2022/2023	Date Naiss.	Taille	Latéralité	Poste
BESLIN	MATHIS	ROUEN	12/11/2008	165	DROITIER	
BIDAUD	MARIN	GONFREVILLE	09/02/2009	162	DROITIER	DC
DOUILLET	ADAM	ROUEN	06/02/2009	163	DROITIER	
DRIDI	ILYES	DEVILLE	09/09/2009	157	DROITIER	AIL
FILACHET	NATHAEL	GOURNAY	07/05/2009	176	DROITIER	DC
GARROCQ	BENJAMIN	ROUEN	18/11/2008	169	DROITIER	
GATTI	AXEL	ROUEN	30/09/2009	158	DROITIER	
JULO	BAPTISTE	ROUEN	11/05/2009	174	DROITIER	AR
KERVELLA	ESTEBAN	GONFREVILLE	31/03/2009	179	DROITIER	GB
LEVILLAIN	LUKA	BIHOREL	02/11/2008	183	DROITIER	
MARTEAU	JULES	ROUEN	28/02/2009	178	DROITIER	
OCHIER-GROS	AIDAN	ROUEN	08/06/2009	171	GAUCHER	AIL
PAILLOUX	MANO	DIEPPE	18/01/2009	168	GAUCHER	AR
PLOUNEVEZ	JULES	ST VALERY	02/01/2009	175	DROITIER	DC/AR
POYEN	ROMANN	AUMALE	15/08/2009	167	DROITIER	
RICHARD-BRIALY	SOLENE	ROUEN	16/09/2009	165	DROITIER	GB
ZEGHADI	NAHYL	BOLBEC	29/03/2009	166	DROITIER	
NON-CONVOQUÉS (BLESSÉ)						
MINIL-BERTIN	GABRIEL	ROUEN	31/07/2009	152	GAUCHER	

**MERCI DE CONFIRMER VOTRE PARTICIPATION (OU NON) AU RÉFÉRENT DE LA SELECTION.**

## Autorisation Parentale

**A remettre sur place au responsable si les parents ne restent pas et nous laissent leur enfant**

Je soussigné(e) Monsieur, Madame <sup>(2) (1)</sup> : .....

Père, Mère, Représentant légal de <sup>(2) (1)</sup> : .....

Licencié(e) au club de .....  Non Licencié(e)\*

(\*Pour les non licenciés, il sera établi une licence événementielle)

Autorise mon enfant à participer au stage de la Détection/Sélection de Handball,  
pour les jeunes, organisé par le Comité 76 Handball :

**Date :** .....

**Cadre à remplir**

**Lieu :** .....

<sup>(2)</sup> Autorise les responsables du stage à prendre, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident de mon enfant, toute mesure d'urgence tant médicale que chirurgicale y compris éventuellement l'hospitalisation ;

<sup>(2)</sup> Autorise mon enfant à participer à toutes les activités organisées lors de ce stage ;

<sup>(2)</sup> Autorise mon enfant à venir et/ou à quitter le stage avec :

Monsieur, Madame <sup>(1)</sup> : .....

Mon enfant prend un traitement médical : OUI - NON <sup>(2)</sup>

*L'ordonnance et les médicaments devront être confiés au responsable du stage qui se chargera de faire respecter le traitement*

**Coordonnées des Parents :**  
**(Adresses et téléphone)**

A, le,

Signature des parents  
Faire précéder de la mention « lu et approuvé »,  
écrit de la main du signataire

<sup>(1)</sup> Préciser NOM et Prénom

<sup>(2)</sup> Rayer les mentions inutiles

**NB : l'autorisation parentale est à remettre au responsable à l'arrivée au regroupement**

**RAPPEL: Chaque enfant doit se munir d'une copie d'ATTESTATION de CARTE VITALE et de MUTUELLE et doit impérativement avoir SON ORDONNANCE avec lui en cas de traitement médical.**

## Autorisation de Prélèvement

En cas de contrôle Anti-dopage sur Sportif Mineur

Je soussigné(e) Monsieur, Madame <sup>(2)</sup> <sup>(1)</sup> : .....

Père, Mère, Représentant légal de <sup>(2)</sup> <sup>(1)</sup> : .....

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de cheveux et/ou d'ongles), effectués dans le cadre de la lutte contre le dopage, sur ce dernier/cette dernière <sup>(2)</sup> ;

**Coordonnées des Parents :**  
(Adresses et téléphone)

A, le,

Pour Faire valoir ce que de droit

Signature :

(1) Préciser NOM et Prénom  
(2) Rayer les mentions inutiles

### RAPPEL

Un contrôle anti-dopage peut avoir lieu en compétition et hors compétition.

Tout Sportif mineur doit présenter l'autorisation au préleveur agréé en cas de prélèvement sanguin.

L'absence de ce document ne permettra pas la réalisation du contrôle, ce qui pourra entraîner des sanctions de la part de la fédération.

Il est conseillé d'en donner un exemplaire à votre responsable de club, de section sportive, ou de stage départemental ou régional.

Le préleveur agréé est infirmier, médecin ou technicien de laboratoire.